

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne verse 1 milliard : l'Angleterre a décidé que la France ne toucherait rien ! — La question silésienne. — L'appel de la Russie affamée. — Le bon contribuable est écrasé par les impôts ; mais n'est-il pas responsable des votes des élus ?... — Comment on gaspille l'argent, alors qu'on promettrait au pays des économies. — La guerre au Maroc et en Asie.

L'Allemagne a versé son premier milliard au titre « réparations ». Il ne s'ensuit pas que le règlement des indemnités continuera sans difficultés : on annonce de Berlin que la Prusse songerait à prévenir les Alliés qu'elle est dans l'impossibilité de tenir ses engagements... Mais enfin on tient un milliard sur les quelque 130 à recevoir. C'est toujours ça !

Comment va-t-on le partager entre les vainqueurs ? Aux termes du Traité, la Belgique a des droits de priorité, fort légitimes d'ailleurs, et elle pouvait réclamer le tout. A la suite de pourparlers avec Londres, la Belgique consent cependant à transiger. On partagera donc le milliard.

Comment ?

550 millions iront aux Belges, 450... aux Anglais !

Ainsi en avait décidé l'accord interallié conditionnel du 13 août que le gouvernement français refuse de ratifier.

Les Anglais réclament ces 450 millions pour les frais d'occupation militaire en Rhénanie, observant que nous sommes indemnisés, nous, par les mines de la Sarre.

C'est une erreur. Les revenus des mines de la Sarre, encore inconnus, ont été cédés à la France en compensation — partielle — du dommage causé à notre pays par la destruction systématique des mines françaises.

En réalité, les Anglais, après s'être mis en sécurité par la destruction de la flotte allemande, après s'être adjugé la flotte marchande des vaincus et leurs colonies, voudraient toucher au plus tôt leur part d'indemnité... pour le cas possible, hélas ! où les paiements de la Prusse seraient suspendus.

Moi d'abord, dit Albion, oubliant que sur le champ de bataille la première place était pour le poilu français !

C'est un égoïsme excessif qu'un ministre français stigmatisait énergiquement, ces jours derniers, dans un discours sur lequel on a cru bon de faire le silence. Mais, hier encore, M. Maginot attaquait violemment l'accord du 13 août en disant : « Si nous ratifions cet accord, tous nos morts se lèveraient pour protester. »

Et c'est à l'unanimité que les ministres français ont décidé de « réviser avec les alliés, dans l'esprit le plus conciliant, les points contestés et de rechercher avec eux les solutions propres à consacrer les droits de chacun, en conformité des dispositions du traité de Versailles et des accords postérieurs. »

Cette révolte de l'opinion française était nécessaire. Tout le monde souhaite, certes, que se maintienne absolue l'entente franco-anglaise, garantie certaine de la paix. Mais cette entente n'est possible que si charges et profits sont équitablement répartis entre les Alliés. Et il est temps de prouver à Lloyd George que l'ère des concessions excessives et des capitulations est close. On oublie trop facilement à Londres que nous avons eu 1.500 mille morts, 3 millions de blessés et dix départements ravagés.

Le Conseil de la Société des Nations a pris une très sage mesure au sujet du problème silésien. La question ayant été introduite par un rapport impartial du président Ishii, il était nécessaire de trouver un rapporteur définitif qui exposerait l'affaire en abordant résolument la nécessité du partage selon le Traité et selon les indications du plébiscite.

On a pensé que ce résultat serait atteint en désignant non un rapporteur unique, mais un comité de rapporteurs. Le principe admis, on a prié les représentants de la Belgique, du Brésil, de la Chine et de l'Espagne de se charger de la besogne. Ils ont accepté. Ces quatre puissances, n'ayant jamais eu à s'occuper du différend silésien, ont la possibilité

d'examiner le problème avec une entière liberté d'esprit, avec une complète impartialité. M. Hymans, le délégué belge, a du reste déclaré que ses collègues et lui-même s'efforceraient de remplir leur tâche dans un esprit de justice.

Cela suffit pour qu'on puisse attendre de la part des rapporteurs une proposition équitable susceptible de trancher la question. Il faudra peut-être, de part et d'autre, quelques concessions. La France a prouvé qu'elle était animée de sentiments conciliateurs. L'accord est donc certain si les Anglais abandonnent leur intransigence excessive. Les avantages qu'ils se sont réservés sont assez complets, aujourd'hui, pour qu'ils puissent faire un sacrifice qui assurerait la paix de l'Europe. Il convient, au surplus, de remarquer qu'il ne s'agit pas, en Haute-Silésie, de démembrer un territoire allemand. Il s'agit de réparer pacifiquement une criante injustice perpétuée par la Prusse depuis des siècles.

La Russie bolcheviste multiplie ses appels angoissés aux puissances mondiales en faveur des malheureuses populations décimées par la famine. La commission internationale qui organise les secours, entend agir avec rapidité, mais elle veut tout d'abord procéder à une enquête portant sur trois points : besoins, ressources et moyens les plus efficaces de ravitailler les populations affamées. C'est d'une élémentaire prudence, en raison de l'attitude assez louche des dirigeants de Moscou.

La commission interalliée a donc décidé l'envoi immédiat d'un certain nombre d'experts qui auront pour mission de parcourir avec rapidité les régions affamées. Ces experts fixeraient aussitôt les moyens de secourir les populations au point de vue de l'existence et de l'hygiène.

La précaution est normale, mais quelle va être l'attitude des bolchevistes ? Permettront-ils une enquête internationale qui, écrit le Temps, « menée en Russie par des hommes compétents et consignée dans un rapport retentissant, peut devenir désastreuse pour les gens qui gouvernent à Moscou ? A l'intérieur de la Russie, le voyage de ces spécialistes étrangers, envoyés par des gouvernements « bourgeois » et admis, bon gré mal gré, par le gouvernement des Soviets, attesterait que le régime soviétique est aux abois et que ses dirigeants en ont conscience. A l'extérieur, les conclusions de l'enquête démontreront, avec un luxe de détails que la propagande bolcheviste s'évertuera en vain à contester, que le communisme constitue une catastrophe sans pareille pour tout peuple qui s'y laisse choir. On constatera, non plus d'une manière unilatérale et contre la volonté des dirigeants bolchevistes, mais contradictoirement et avec l'assentiment des Soviets, que la prétendue dictature du prolétariat mène à l'extermination générale de tous les citoyens, prolétaires compris. Les Russes eux-mêmes s'apercevront que la fameuse révolution mondiale, dont on leur parle toujours dans leur prison et dont la perspective est la seule raison d'être du gouvernement bolcheviste, n'a absolument aucune chance de se réaliser tant que la majorité du genre humain aura des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Ni au dedans de la Russie, ni au dehors, l'apparition éclatante de ces vérités ne servira les intérêts de ceux qui, politiquement ou autrement, ont fait fortune dans le bolchevisme. »

Il est donc vraisemblable que les dirigeants de Moscou s'efforceront de rendre illusoire l'enquête projetée afin de fausser la conclusion des experts.

A ces derniers de ne pas se laisser duper.

Où bien la Russie traverse vraiment une effroyable crise que les nations doivent s'efforcer d'atténuer en exigeant toute liberté dans l'action qu'elles projettent ; ou bien les bolchevistes mentent et jouent une comédie indigne en trompant l'univers pour obtenir des secours qu'ils ont la prétention de canaliser à leur seul profit ; en ce cas, les nations ont le devoir d'éviter de jouer un rôle de dupes.

L'enquête prévue par la commission internationale est donc le premier acte indispensable. Mais cette enquête doit être complète, les experts doivent pouvoir agir avec une liberté absolue, une indépendance totale.

Les dirigeants de Moscou étant au pied du mur, on verra bientôt s'ils ont vraiment le souci de l'intérêt du pays, ou s'ils agissent simplement dans le but de fortifier un système odieux que les puissances n'ont pas à consolider !...

Au sujet de l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité à Cahors, nous signalions, dimanche, la marche croissante et écrasante des impôts qui paralysent d'une façon désolante la reprise des affaires. Ce marasme est dû à de multiples causes, c'est entendu ; pourtant la solution serait trouvée si on pouvait diminuer les salaires. Mais comment envisager cette mesure alors que le coût de la vie, s'il fléchit légèrement au point de vue nourriture, s'accroît dans de plus fortes proportions du côté taxes et impôts.

Si encore tout le monde payait proportionnellement à ses revenus... mais ce sont précisément les « gros » qui, en général, se soustraient le plus aisément aux charges impitoyablement exigées des petits.

A qui la faute ? En partie, à l'électeur qui se laisse prendre au moment des élections par les beaux parleurs, prodiges de promesses. C'est ainsi que nous avons une Chambre où on compte, par exemple, 349 intellectuels dont 164 avocats et seulement 261 professionnels avec 26 commerçants, 21 ouvriers et... 0 cultivateur !

Si les électeurs se laissaient moins emballer par les charmeurs, si, pratiques, ils choisissaient parmi eux, de braves gens résolus à faire les affaires du pays, *uniquement*, c'est-à-dire les affaires de tous, nous finirions par avoir un Parlement qui entrerait résolument dans la voie des économies pour réduire les impôts... ou tout au moins n'en plus créer de nouveaux. La chose ne serait pas impossible, nous voyons tous, autour de nous, des gaspillages qu'on pourrait aisément supprimer... Mais il faudrait pour cela renoncer à demander au député de caser le cousin, le neveu, le frère ou l'ami !...

Autant demander le merle blanc. Alors ne geignons plus, acceptons une situation dont nous sommes responsables et... bayons !!!

Payer !... C'est la fonction du bon contribuable français. Les faits divers publiés par les journaux, nous fournissent, tous les jours, quelques exemples, particulièrement intéressants :

Dans la Somme, écrit le Réveil Economique, à Vecquemont, près de Daours subsistent quelques mètres de rails pour voie de 0 m. 60 qu'un gardien fidèle contemple du 1^{er} janvier à la saint Sylvestre.

A Marcevaux (Somme) nous rapporte La Voix des Ruines, la garde est encore mieux assurée :

Non loin de la gare, quelques toiles rouillées, informes, recroquevillées constituent à elles seules, le reste d'un camp anglais racheté par les Français.

Un ménage est préposé depuis un an, à la garde de cette ferraille qui ne vaut même pas les frais de l'enlèvement.

Trois gardes, grassement rémunérés évidemment, pour surveiller des marchandises sans valeur. Et combien de postes de ce genre !... Qu'importe, n'est-ce pas le contribuable qui trinque ?

Mais il y a mieux comme gaspillage de nos finances, alors que le ministre nous promettrait des économies féeriques.

Escomptant une hausse des gemmes des forêts domaniales que l'Etat possède entre Soulaix et Bayonne, des adjudicataires avaient soumis des lots de produits résineux au prix fort. Ayant gagné la forte somme au cours des années passées, ces messieurs croyaient à un supplément nouveau. Ils se sont trompés. La baisse persiste et nos spéculateurs ont obtenu... ou vont obtenir, grâce à l'intervention des élus dociles, la résiliation du marché. Ce sera un million de perdu pour l'Etat.

tant des économies, quand il se borne à accroître les charges du contribuable.

Cela durera jusqu'au jour où la patience de ce dernier sera épuisée. Cela peut venir !

Les journaux annoncent que les préparatifs étant terminés à Méhilla, l'offensive espagnole est imminente. Il faut s'attendre à une lutte violente, les Rifains occupant des positions très fortifiées.

D'autre part, les nouvelles de la guerre Gréco-Turque se précisent. Il semble bien que la résistance ottomane, en avant d'Angora, ait été très sérieuse. Mais sans cesse renforcés par des contingents frais, les Grecs auraient pu finalement triompher des Turcs et l'occupation d'Angora serait imminente.

Si ces informations sont exactes, c'est à bref délai, la victoire définitive de la Grèce. Ce jour-là l'Angleterre s'apercevra qu'il eût été peut-être plus habile pour elle d'imposer à Athènes l'acceptation d'un compromis que de seconder les projets ambitieux des Hellènes. Les plans britanniques sur Constantinople ne sauraient être acceptés sans réserve par Constantin qui rêve de rentrer à Byzance en vainqueur. La question des Détroits n'est pas encore résolue !...

Pas plus que celle de l'Irlande. Nous en reparlerons.

A. C.

INFORMATIONS

L'agitation politique en Bavière

Le « Lokal Anzeiger » annonce que certains Conseils d'exploitation des fabriques des grandes entreprises industrielles de Nuremberg ont décidé de préparer une grève générale, dans le but de renverser le gouvernement bavarois actuel et de séparer le nord de la Bavière du sud, enfin de créer dans le nord une République sociale.

Les novateurs promettent, paraît-il, aux ouvriers une élévation des salaires de 100 p. 100 avec exemption d'impôts sur les revenus ne dépassant pas 24.000 marks et les capitaux n'excédant pas 10.000 marks.

Des criminels allemands passent en conseil de guerre

Le conseil de guerre siégeant à Lille a condamné, par défaut, à vingt ans de travaux forcés, le commandant Krug Nadda, de la 24^e division d'infanterie saxonne, et le lieutenant Rittes du 18^e uhlands, pour coups au maire de Lambersart, M. Bonté.

Vingt ans de la même peine ont été infligés au lieutenant Auguste Ligneau pour pillage de la maison Duquesne, à Carvin, cinq ans au conseiller de justice militaire Bucholz et au général Martini pour vols au préjudice de M. Chiroussot, notaire à Maubeuge ; deux ans à Walter, chef de police à Maubeuge, qui éborgna d'un coup de cravache M. Gaudry, d'Anzin.

De nombreux sous-officiers ont été, en outre, condamnés pour vols.

Guillaume II est surveillé

L'Agence Reuter apprend que les mouvements de l'ex-kaiser sont l'objet d'une surveillance très stricte de la part des autorités néerlandaises et qu'un réseau de fils de fer barbelés a été érigé autour de sa résidence. L'ex-empereur n'est même pas autorisé à quitter les dépendances de sa villa.

Le bruit qui a couru à l'étranger que l'ex-kaiser aurait quitté Dorn en avion pour une destination inconnue est contrové.

La question irlandaise

Les sinn-feiners ont refusé les propositions de paix du gouvernement britannique.

Au Maroc espagnol

Dans les derniers combats, les Maures ont eu plus de 100 morts et 200 blessés ; la plus grande partie sont tombés au cours de corps-à-corps avec les bataillons de Séville. Au nombre des morts, figurent plusieurs chefs ; les pertes des troupes espagnoles s'élevèrent à 250 blessés.

Mort de M. Claveille

M. Claveille, ancien ministre des travaux publics, sénateur de la Dordogne, vient de mourir à Tuillière (Dordogne).

Un recul prudent

Dans la Gironde, au début de la séance du Conseil général, M. Mandel a déclaré n'être pas candidat à la présidence.

Une incursion d'Abyssins sur le territoire anglais

Des bandes d'Abyssins, franchissant la frontière, ont pénétré dans la colonie de Kenya, ancien Est africain britannique, et les Anglais ont dû évacuer, sans pertes, Guaddaduana et Sulemido. L'ennemi poursuit son avance vers l'intérieur. Pour le moment, les détails manquent.

La libération des prisonniers français en Turquie

On mande de Constantinople au « Daily Express » que la convention franco-turque est à la veille d'être signée et que quelques prisonniers français ayant été relâchés s'apprêtent à s'embarquer.

Entre Turcs et Grecs

Suivant les dernières nouvelles reçues du front, le combat se poursuit avec violence. Les Grecs disent qu'ils ont pris les positions fortifiées à l'est de la Sakaria. Néanmoins les kémalistes continuent à résister. La situation reste incertaine.

Trois généraux russes vengeurs

Dans la commune de Lattes, près de Montpellier (Hérault), on a embauché pour les vendanges de nombreux Russes ; au nombre desquels on compte trois anciens généraux.

On se bat en Chine

L'activité commerciale du Yang Tse a été sérieusement entravée durant tout le mois d'août par des combats que se sont livrés les forces d'Hunan et d'Hupen. Cette lutte civile constitue une sérieuse menace pour les transports fluviaux sur le Yang. De nombreux navires français, anglais, américains et japonais ont été essayés des coups de feu provenant de l'un et l'autre parti.

Des canonniers étrangers sont activement occupés à opérer des patrouilles et elles ont fréquemment été obligées de faire usage de leurs canons contre la soldatesque des deux rives du fleuve.

Le soldat américain inconnu

Le ministère de la guerre a été officiellement avisé par l'ambassade des Etats-Unis à Paris que le général Pershing viendrait en France au début d'octobre, afin d'y chercher les restes d'un soldat inconnu américain qui doivent être transférés aux Etats-Unis. Le général Pershing viendra sur l'« Olympic », bateau historique qui prit part à la guerre des Philippines. Il sera accompagné d'un simple soldat américain qui aura sans doute pour mission de choisir parmi les cercueils contenant les corps de plusieurs soldats américains les restes de celui qui sera transféré aux Etats-Unis. Le cercueil choisi sera ensuite ramené en Amérique par le général Pershing et inhumé dans le cimetière national d'Arlington, près de Washington.

Le blé en 1921

D'après l'enquête effectuée par le ministère de l'agriculture, les résultats approximatifs de notre récolte en céréales panifiables sont les suivants, y compris les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle dont la production en blé atteint 1.940.000 quintaux :

Blé : Superficie cultivée, 5.329.839 hectares ; production, 87.843.770 quintaux. — Méteil : 108.220 hectares ; 1.460.880 quintaux. — Seigle : 874.270 hectares ; 11 millions 302.030 quintaux.

Ce qui donne en moyenne (poids moyen de l'hectolitre et rendement moyen à l'hectolitre) : Blé : 78 kil. 32, 16 quint. 48 ; méteil : 74 kil. 72, 13 quint. 49 ; seigle : 73 kil. 91, 12 quint. 92.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil Général du Lot

Séance du 5 septembre (matin)
La session du Conseil général du Lot s'est ouverte lundi matin à 10 heures 1/2 sous la présidence de M. le docteur Rey, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Rey, Gélis, Tassart, Lacaze, Filhol, Guilhem, Jardel, Pradines, Valat, Bénech, Ayrolles, Loubet, Laparra, Delpon, de Lapize, Bouat, Limes.

M. le Préfet assiste à la séance. En ouvrant la séance, M. Rey donne lecture d'un télégramme annonçant la mort de M. Maxime Faurie, conseiller général de Luzech.

M. Rey dit combien cette mort a frappé tous ceux qui connaissent M. Faurie. Tous les conseillers généraux avaient apprécié les qualités du conseiller général de Luzech. Il propose de lever la séance en signe de deuil.

Séance du 5 septembre (soir)

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. le Dr Rey, doyen d'âge. M. Pradines, le plus jeune conseiller remplit les fonctions de secrétaire.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de MM. Larnaudie, Pezet, Roussille, Constant, Jardel, Orliac et Claret excusés.

On procède à l'élection du bureau. Il y a 21 votants.

M. de Monzie est élu Président par 19 voix ; Vice-Présidents : MM. Fontanille, 21 voix ; Larnaudie, 20 voix. Secrétaires : MM. Roussille, 18 voix ; Jardel, 17 voix.

M. de Monzie remercie ses collègues de la confiance renouvelée au bureau et au Président.

Il adresse ensuite un adieu ému au collègue aimé qui vient de disparaître. Il trace un magnifique portrait de celui qui fut pour lui un collaborateur intelligent et dévoué. Il montre ce que fut M. Faurie au cours de la guerre, alors qu'il voulut partir en dépit du motif de dispense qui lui aurait permis de rester loin du front. Il exagéra son devoir « par une dépense de forces excessive et, quand il revint, ce fut presque aussitôt pour aller tenter ce qui était déjà presque l'impossible, dans une cure à Lézins... »

«... Nous garderons le souvenir de Maxime Faurie, nous le garderons non pas seulement parce qu'il fut bon, tendre, aimé, mais parce qu'il fut la victime d'un mal contre lequel doivent se coaliser les efforts de tous les Français clairvoyants... »

M. de Monzie examine ensuite la situation faite à la France par les déceptions de la paix. L'inquiétude est partout. Il faut résoudre le problème de l'isolement qui nous contraindrait à rester une puissance militaire, condamnée à remplacer les alliances par des armes. Au sortir de la plus ruineuse des guerres, il est impossible à la France de continuer le régime militariste, de dépenses militaires, de consommation du sang et de la force française.

Il faut donc en arriver à un état de paix véritable.

Après un long et intéressant exposé sur ce point, M. de Monzie étudie la situation financière de la France.

Plus d'emprunts, pas d'impôts nouveaux. — Même départementaux, objet M. Rey. — Notre pays ne peut se relever que si nos Alliés se comportent avec nous comme la France se comporte avec l'Autriche à qui nous disons : Vous ne pouvez pas améliorer votre situation intérieure tant que vous aurez l'obligation de payer votre dette extérieure ; alors, pour vous permettre de faire en toute tranquillité, en toute sagesse, les opérations d'assainissement qui nous paraissent nécessaires, nous allons, nous, les puissants alliés, vous consentir un long temps de délai pendant lequel vous n'aurez à payer ni principal, ni arrérages. Est-ce trop demander que le régime que nous avons appliqué, d'accord avec les Alliés, à l'Autriche, nous soit appliqué à nous par nos propres Alliés, en considération de l'impossibilité où nous sommes, où nous serions de faire une politique normale et probablement obligatoire demain, puisque cette politique aurait comme résultat de rendre impossible tout paiement de notre dette extérieure ?...

M. de Monzie demande à l'Assemblée départementale de faire dans la limite de ses attributions, le maxi-

mum d'effort et d'accomplir tout son devoir.

La séance est renvoyée à mardi matin 10 heures 1/2.

M. Rey dépose un vœu tendant à ce que le Gouvernement décide qu'une récompense de 100.000 francs soit accordée à celui qui fera connaître le moyen sûr et rapide de détruire les sangliers.

M. Rey justifie son vœu, en signalant les ravages considérables que causent les sangliers.

La France gagnerait des millions si on pouvait trouver le moyen de les détruire.

M. Loubet s'associe au vœu de M. Rey, vœu qui est voté à l'unanimité.

M. Delpon dépose un vœu tendant à ce que les mesures qui existent pour la chasse aux sangliers soient mises à la disposition des régions du Lot dévastées par les sangliers.

Ce vœu est également adopté.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

Séance du 6 septembre (matin)

La séance est ouverte à 11 h. 1/2 sous la présidence de M. de Monzie.

Etaient présents : MM. Gélis, Tasart, Lacaze, Rey, Filhol, Guilhem, Pradines, Jardel, Valat, Bénéch Ayroles, Loubet, Laparra, Delpon, Fontanille, Bouat, Constant, Coulon, Cambornac, Limes.

M. Loubet assiste à la séance.

M. Gélis donne communication du rapport relatif à la concentration éventuelle des services financiers de Cahors dans l'immeuble de l'Ecole normale d'instituteurs. L'Ecole normale a coûté 400.000 francs ; 300.000 francs payés par le département, et 100.000 francs par l'Etat.

Aujourd'hui, la valeur de cet immeuble, d'après un devis fait par M. Toulouse, architecte, serait de un million 500.000 francs. Aussi, on louerait cet immeuble à l'Etat auquel on réclamerait un loyer de 30.000 fr.

Les élèves de l'Ecole normale seraient placés dans les locaux du lycée Gambetta ou dans une école normale d'un autre département.

M. de Monzie dit que le transfert de l'Ecole normale de Cahors dans une autre ville n'était pas à envisager : la seule solution, c'est de placer les élèves au lycée. D'autre part, on pourrait envisager la possibilité de louer aussi au lycée les élèves de l'Ecole primaire supérieure en attendant la mise en état des locaux de cette école.

M. Jardel demande si le transfert des établissements financiers ne sera pas gêné par les baux que les administrations ont passés avec les propriétaires des immeubles qu'elles occupent.

M. de Monzie déclare que ces baux ne sauraient gêner le transfert.

M. Lacaze dit que l'observation de M. Jardel est juste.

M. de Monzie répond que la question des baux importe peu. Le département loue l'immeuble de l'Ecole normale à l'Etat ; celui-ci en prend possession et y logera au fur et à mesure de l'expiration des baux les diverses administrations.

Il propose au Conseil de prendre la délibération suivante :

« Le Conseil général décide d'accepter en principe la demande faite par les représentants de l'Etat en vue d'installer dans l'immeuble de l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors les services financiers du département groupés pour la commodité du service et des contribuables ;

Donne mandat à la Commission départementale de débattre avec les représentants de l'Etat, les conditions et les prix de location, étant entendu que le Département ne devra subir aucune charge du fait des indemnités à payer aux propriétaires des locaux occupés par les administrations financières ;

Décide que le bail devra courir à dater du 1^{er} janvier 1922 ; que les élèves-maîtres et services de l'Ecole normale devront être transférés, non pas dans une Ecole normale voisine, mais au lycée de garçons ; donne mandat à M. le Préfet de s'entendre avec l'administration universitaire pour réaliser ce transfert ;

Décide que les opérations de transfert, exigeant une mise en état, l'entretien des bâtiments et restera à la charge de l'Etat locataire. »

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

M. Valat donne lecture d'une communication relative à la demande d'augmentation du loyer du jardin de la caserne de gendarmerie de Cahors. Il fait connaître que ce loyer de 400 francs avait été porté et accepté au prix de 800 francs. Le propriétaire demande 1.400 francs.

M. Valat propose le rejet. Adopté.

La Commission départementale avait décidé d'acheter l'immeuble occupé par la Gendarmerie de Cahors. Le prix fixé est de 35.000 francs.

M. Valat propose de voter une somme de 45.000 francs pour l'achat et les divers frais.

Cette question est réservée.

Le propriétaire de l'immeuble de la caserne de gendarmerie de Bretenoux demande une augmentation du prix du loyer. Comme le bail n'expiré qu'en 1922, M. Valat propose le rejet. Adopté.

M. Valat indique qu'il est demandé une somme de 3.500 francs pour la construction d'un abri pour le side-car destiné au service de la gendarmerie de Gourdon.

Mandat est donné au Préfet pour s'entendre avec le Conseil municipal de Gourdon.

La commune de Souillac demande une augmentation du loyer de l'immeuble occupé par la gendarmerie ; le loyer qui était de 1500 francs a été porté à 3.000 francs. La commune demande 3.000 francs.

Rejeté.

Au sujet du classement des constructions scolaires, le Conseil prend la délibération suivante :

« Le Conseil général, en procédant au classement des demandes de subvention pour constructions scolaires, rappelle au ministre de l'instruction publique qu'un certain nombre de ces demandes sont en instance depuis 1914 pour des maisons d'écoles dont l'immeuble risque de se démolir ; dit qu'il y a urgence de prendre décision pour les maisons d'école de Lagneste, Espédaillac, Estal, St-Projet, Fontanes-Launegarde. »

Adopté.

Un classement supplémentaire est adopté pour les écoles de Viazac, Strenqueils, Cavagnac.

Le Conseil décide la création d'un internat à l'Ecole primaire supérieure de Cahors.

M. Valat donne lecture d'un rapport relatif aux mesures à prendre pour avertir les riverains en cas de crue du Lot.

Après examen, il est entendu que le service de la navigation avisera les maires qui feront avertir les éclusiers et ceux-ci en informeront les populations.

MM. Bouat, Laparra, Loubet, Constant, Bénéch, émettent le vœu que l'administration postale assure sans restrictions, comme par le passé, la distribution à domicile du courrier les dimanches et jours de fête, et d'effectuer ces jours-là l'acheminement des correspondances portées dans la journée.

Adopté.

Divers vœux relatifs à des horaires de trains dans la région de Figeac-Bagnac, sont adoptés.

Un vœu tendant à interdire la pêche au trémail dans divers barrages de la Dordogne est adopté, et sera transmis au Conseil général de la Dordogne.

La séance est levée à midi.

Au tour du Conseil Général

Séance courte, occupée par la réélection du bureau et par le discours présidentiel.

Un seul vœu déposé pour la destruction des sangliers. C'est M. Rey qui l'a soutenu, au nom des agriculteurs auxquels les sangliers occasionnent de grosses pertes.

Malgré toutes les plaintes, on n'a pas fait grand'chose, jusqu'à ce jour, pour la destruction de ces animaux. Ce ne sont pas quelques battues isolées qui donneront les résultats souhaités. Et encore, à quels prix obtient-on ces résultats ? Il faut toute une organisation, des chasseurs solides, des chiens spéciaux, des armes perfectionnées.

Une organisation sérieuse existe : c'est le Rallye Négraval. Mais il est certain que tous les cantons ne peuvent pas avoir une pareille société de chasse.

Et les sangliers pullulent. Quel est donc le remède, le moyen pour les détruire ? M. Rey veut encourager les initiatives et il propose que le Gouvernement accorde une prime nationale à celui qui trouvera le moyen sûr et rapide pour détruire les dangereux animaux.

Au Conseil d'arrondissement de Cahors, un vœu fut déposé par M. Soulié demandant que la troupe fut organisée en équipes de chasse pour la destruction des sangliers.

M. Delpon a demandé que les mesures entretenues aux frais de l'Etat par le service de louteterie soient mises à la disposition des régions infestées.

Tous ces vœux ont été approuvés. Mais quel sera le moyen sûr et rapide pour arriver au résultat souhaité par tous les agriculteurs ?

L'emploi des soldats organisés en équipes de chasseurs pourrait être d'une certaine efficacité. Cela, dans tous les cas ne coûterait pas trop cher, et au surplus, cela procurerait de saines distractions aux soldats qui aujourd'hui n'ont pas beaucoup à faire en caserne.

Quoi qu'il en soit, M. Rey a signalé un péril très grand pour les agriculteurs : chaque année, à-t-il dit, la France perd des millions, par suite des dégâts commis dans les champs par les sangliers.

Or, il y a urgence à prendre des mesures, car le danger s'étend de plus en plus dans toute nos régions.

Nous souhaitons que le vœu de M. Rey soit pris en considération par les pouvoirs publics, dans l'intérêt même de l'agriculture.

LOUIS BONNET.

Un hommage à Gambetta

Dimanche, à 15 heures, a été inaugurée, au Neubourg (Eure), la statue de Gambetta. Le maire, M. Ferrand, et le Comité d'organisation avaient demandé à M. Gaston Thomson, député, et à M. Bel-Lefèvre, le nouveau sénateur de l'Eure, de présider cette cérémonie à laquelle assistait le préfet, M. Goublet.

La statue en bronze représente Gambetta serrant le drapeau de la France contre sa poitrine ; elle est l'œuvre de M. Verlet, de l'Institut, et est érigée sur la place de la ville et fait face à la statue de Dupont de l'Eure, originaire de Neubourg, à l'inauguration de laquelle Gambetta lui-même avait présidé, le 4 septembre 1881.

M. Picard, conseiller général républicain, avait connu Gambetta à cette occasion et était resté son fidèle disciple. C'est lui qui a laissé, à sa mort, les fonds nécessaires à l'érection de la statue qui vient d'être inaugurée.

M. G. Thomson a prononcé un discours dans lequel il a élogieusement célébré le patriotisme de Gambetta.

Evoquant le transfert du cœur du grand citoyen au Panthéon, l'orateur s'est écrié :

« Ah ! ce jour-là, on a pu voir combien la mémoire de Gambetta était demeurée vivante dans la nation. Précisément, des épreuves terribles avaient fait éclater toute la force, toute la clairvoyance de son génie. L'homme qui avait surgi lorsque tout semblait perdu, en 1870, qui, indomptablement, avait prolongé la résistance, qui, avec ses collègues de la délégation de Tours, avait improvisé des armées, provoqué un superbe surgissement de défenseurs avec les Chanzy, les Crémier, les Faidherbe ; celui-là avait réellement, durant ces cinq mois de luttes désespérées, incarné l'âme de la patrie elle-même. Il avait assuré le relèvement de la nation et réservé ses chances pour l'avenir en tenant jusqu'au bout le drapeau que le noble artiste, auteur de ce remarquable monument dû à un beau sentiment républicain, a eu l'inspiration heureuse de nous montrer serré contre la poitrine du soldat de la défense. L'héroïque résistance de 1871 n'aurait pas préparé la victoire de 1918 ? »

Reconnaissance française

La médaille de bronze de la Reconnaissance française a été décernée à Mlle de Fournas-Labrosse (Marie-Louise-Joséphine-Paule), à Montcuq (Lot) ; infirmière bénévole à l'hôpital 8 de Montauban et à l'hôpital de Suippes (Marne), depuis la fin de 1915 et jusqu'à l'armistice, a prodigué ses soins aux malades et aux blessés avec un zèle infatigable et un dévouement absolu.

Nos félicitations.

Enseignement primaire

Mme Mourandy, institutrice à Viazac, est admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Contributions indirectes

M. Planacassagne est nommé vérificateur des contributions indirectes à Villiers-St-Paul (Oise).

P. T. T.

M. Garrigues, facteur-receveur à St-Ouen-du-Touberville (Eure), est nommé à St-Pierre-Toirac, en remplacement de M. Tauran, retraité.

Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, à l'honneur d'informer le public que les circuits téléphoniques : Figeac, Lacapelle-Marival et Lacapelle-Marival-Leyme, seront mis en exploitation le 16 septembre courant.

Le prix du pain

Après avis d'un Comité technique comprenant des représentants des consommateurs et qui a entendu des délégués de la meunerie et de la boulangerie, le préfet de la Corrèze a pris un arrêté fixant comme taxe maxima le prix du pain à 95 centimes le kilo pris en boulangerie, et à 1 franc livré à domicile.

Et chez nous ?.....

Nécrologie

Nous apprenons le décès du jeune Georges Michel, subitement enlevé à l'affection des siens.

Nous prions les parents et le grand-père, M. Michel, l'ancien et sympathique chef de musique du 7^e, de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

Probité

M. Borel, receveur à l'octroi a trouvé sur la voie publique un sac à main contenant une certaine somme qu'il a remis à sa propriétaire.

Félicitations.

I. E. P.

Les épreuves de natation du C. P. S. M. de la classe 1922 et celles relatives à l'obtention du brevet de « nageur classé » auront lieu le 11 septembre 1921.

Rassemblement des candidats à 9 h. 30 devant le garage de l'Avron Cadurcien.

Avis à MM. les éleveurs

Le commandant du dépôt de remonte d'Aurillac invite MM. les éleveurs à lui déclarer l'état de leur élevage (poulinières, pouliches, poulains, etc...), ainsi que le nombre de chevaux de trois ans ou d'âge qu'ils ont l'intention de vendre à compter du 1^{er} octobre 1921.

Cette déclaration, qui ne les engage en rien, pourra leur permettre, le cas échéant, de profiter des encouragements susceptibles d'être créés un jour pour les éleveurs du cheval de demi-sang.

CHRONIQUE SPORTIVE

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à jeudi plusieurs articles reçus.

AVIRON CADURCIEN

Les membres de l'Avron sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, mardi, 6 septembre au siège social (café Tivoli).

Ordre du jour :

Renouvellement du Bureau.

Fête de St-Georges

Dimanche et lundi, favorisée par un temps superbe, la fête du faubourg St-Georges a été célébrée. Le pont de St-Georges, l'avenue de Toulouse, étaient occupés par une foule considérable qui était venue pour prendre part aux réjouissances organisées.

Les illuminations électriques étaient du meilleur effet et les décorations étaient remarquables de bon goût.

Entraînés par un excellent orchestre, de nombreux couples dansèrent dimanche et lundi jusqu'à minuit. Félicitations aux organisateurs.

Au tour de la fête

Ainsi que nous le faisons prévoir, l'attraction sensationnelle que devait être le lancement de la vieille carcasse de bois « l'Impossible » n'a pas eu lieu. Et pour cause.

On s'est aperçu qu'il y avait trop d'eau dans le Lot et ce bâtiment ne peut pas se tenir sur l'eau. Il a tousjours tendance à s'enfoncer.

Son naufrage n'aurait pas été une catastrophe locale, mais à quoi bon faire perdre corps et bien l'unique bateau qui marchait sur l'eau avec des pattes de canard.

D'autre part, une affiche placardée dans la ville, annonce que le Service de la liquidation de la Flotte d'Etat met en vente, par adjudication, les navires qui composent cette flotte.

« L'Impossible » serait-il compris dans le lot de ces navires. S'il en était ainsi, il est probable que des armateurs viendraient incessamment le chercher.

Au cas où des concitoyens voudraient prendre part à l'adjudication, l'affiche indique qu'il faut écrire, pour faire les offres, au service de la liquidation de la Flotte d'Etat, rue du Boccador, Paris (8^e).

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 22 au 27 août a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 24 hommes, 5 femmes.

En extra : 3 hommes, 3 femmes.

Demandes d'emplois non satisfaites : 1 homme, 1 femme.

Offres d'emplois non satisfaites : 11 hommes, 4 femmes.

Postes et Télégraphes

AVIS

Adjudication à titre d'étude d'une entreprise de transport de dépêches

Le 11 octobre 1921, à 11 heures du matin, il sera procédé, en séance publique, à Cahors, rue des Cadourques, n° 7 à l'adjudication de l'entreprise de transport de dépêches à exécuter : 1° à bicyclette ; 2° en voiture de Figeac-bureau à Lissac-et-Mourét.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes, à Cahors, avant le 24 septembre 1921.

Elles devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire etc...) Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes, à Cahors et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Figeac.

ET PUIS, VOICI DES VERS...

Nous extrayons ce quatrain d'un envoi signé Muse du Quercy :

« Vous avez la santé pendant toute la vie, Le teint toujours vermeil, la mine réjouie. Un caractère gai qui n'aît point égal ? Prenez à vos repas de l'eau Saint-Marcel. »

Nous remercions l'aimable Muse de Cahors — est-ce un poète ou une poétesse ? — et regrettons de ne pouvoir, faute d'adresse, lui faire parvenir quelques bouteilles de cette eau qui l'a si heureusement inspirée.

La Compagnie du Gaz expose dans ses magasins, 18, Boulevard Gambetta, un choix de cuisinières modernes permettant de faire toute la cuisine, les rôtis, la pâtisserie.

Consommation très réduite grâce au four-coffre calorifugé. Propreté, économie.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Albas

Un don. — Un des excellents compatriotes, M. Hippolyte Crassat, peintre à Bordeaux, qui a conservé le culte de son pays natal, vient de faire don d'une toile d'une finesse exquise où sont inscrits, en lettres d'or, les noms de tous les nobles enfants de la commune morts pour la France.

Projeté sur un beau panneau, cette toile qui orne un des murs de la salle de l'hôtel de ville, forme un cadre d'embellissement sévère, mais de bon goût.

Une simple palme que l'on dirait déposée par une main discrète rehausse dans sa simplicité le ton harmonieux de ce petit chef-d'œuvre.

La population entière et tous les compatriotes de près ou de loin ont ressenti dans cet inoubliable don de M. Crassat, œuvre si touchante, la portée d'un souvenir exprimé à tous ceux qui ont été profondément affectés par la terrible guerre et lui en témoignent leur profonde reconnaissance.

Belfort

Suicide. — Nous avons relaté dernièrement que le sieur Courdesse, propriétaire à Belfort avait tenté de se suicider en se donnant des coups de rasoir.

Quoique graves, ces blessures ne furent pas mortelles.

Mais Courdesse voulait mourir. Hier, il s'est jeté dans un puits et s'est noyé.

Luzech

Nos fêtes. — A l'occasion des fêtes de septembre la Commission a organisé un service d'autobus entre Cahors et Luzech. M. Rivière mettra en autobus en marche pour Luzech jeudi prochain 8 septembre à 8 h. du soir. Départ pour le retour à 1 h. du matin.

Les visiteurs de Cahors pourront ainsi se rendre aux fêtes très facilement.

CAJARC

Inauguration du Monument Commémoratif des Morts de la Guerre

Cajarc procédait dimanche dernier à l'inauguration du Monument élevé à la mémoire de ses enfants morts pour la Patrie.

La Municipalité et les représentants des Combattants se réunissent à la gare pour recevoir les autorités et les amis de Cajarc qui ont tenu à s'associer à cette émouvante cérémonie et à apporter leur tribut d'hommages aux victimes glorieuses.

Arrivent également pour prêter leurs concours, l'Harmonie, les Anciens Combattants de Cajarc, les Parlementaires présents, de nombreux Maires des communes avoisinantes, et les autorités.

A dix heures, le cortège se met en mouvement et se dirige vers l'Eglise où a lieu une messe solennelle célébrée en l'honneur des soldats morts.

Sur tout le parcours, des drapeaux à profusion, des décorations préparées avec beaucoup de goût. Le cortège remarque au passage le Monument Commémoratif, dont le marbre disparaît sous un voile et que parent des monceaux de fleurs.

A l'Eglise, trop petite pour contenir tous les visiteurs, commence aussitôt la cérémonie religieuse, à laquelle assistent la Municipalité, les Anciens Combattants de Cajarc, les Parlementaires présents, de nombreux Maires des communes avoisinantes, et les autorités.

Au cours de cette cérémonie se fit entendre l'Orphéon cadurcien, sous l'habile direction de M. Barreau.

A l'issue de la Messe, le cortège se répand sur le tour de ville, où règne une affluence considérable.

A midi, les invités de la Municipalité se retrouvent au restaurant de Mme Gazeau, en un banquet tout intime, infiniment discret, on pourrait presque dire un banquet à huit-clos, car la presse n'eût pas l'heur d'y être invitée ; il n'y avait pas de discours à enregistrer.

Nous croyons savoir que le menu de Mme Gazeau a été vivement apprécié des convives officiels, et des nombreux visiteurs non-officiels accueillis avec beaucoup d'empressement et traités avec non moins d'amabilité et de soins.

Dès 13 h. 30, la population de Cajarc et de nombreux habitants des communes avoisinantes commencent à affluer à l'alentour du Monument.

A 14 heures, il est impossible de traverser le rond-point tellement sont nombreux les assistants. Et la Presse, à la disposition de laquelle on a mis deux ou trois chaises et un petit guéridon, se trouve littéralement noyée au milieu de la foule ; n'apercevant rien, n'entendant rien de cette place privilégiée, elle est dans l'obligation de chercher ailleurs un meilleur poste d'audition.

Enfin, à 14 h. 45, le cortège officiel arrive et prend place sur une élégante petite estrade, dressée face au Monument. La fanfare de Figeac joue la Marseillaise. Sur l'estrade, prennent place : M. Bramel, maire de Cajarc ; M. Pépin, secrétaire général de la Préfecture du Lot, représentant M. le Préfet ; MM. les Sénateurs Loubet et Fontanille ; MM. les députés Delmas et Delport ; MM. Boi, conseiller d'arrondissement de Martel, Mirabel, conseiller d'arrondissement de Cajarc, Falguères, maire de Marcihac, Magnié, maire de St-Sulpice, St-Affre, maire de Larroque-Toirac, Vinel, maire de Larrogat, Pégourie, maire de Carayac, Borie, maire de Montbrun, Marcenac, conseiller municipal de Marcihac, Andrieu, adjoint au maire de Cajarc et Pons, président de l'Association des mutilés. Une mention spéciale doit être faite : les vétérans de 70 sont présents avec leur drapeau et contribuent à donner toute sa signification à la cérémonie d'aujourd'hui.

En ouvrant la cérémonie, le Maire de Cajarc donne lecture des lettres de regret de ceux qui n'ont pu assister à cette fête Commémorative : M. de Monzie, sénateur, M. le prince Murat, député, qui est actuellement l'hôte des Souverains de Roumanie leurs parents, M. le docteur Larnaudie, le sympathique conseiller général de Cajarc, immobilisé malencontreusement par la maladie depuis plusieurs jours.

M. le Maire donne alors lecture de la liste, combien longue, des enfants de Cajarc morts au champ d'honneur. Dans une pensée très heureuse, on a confié aux enfants des Ecoles le soin de répondre : « Mort pour la France ! Mort pour la patrie ! » à l'appel du nom de chaque soldat tué. L'assistance est profondément émue par l'évocation de tant de glorieuses victimes, dont voici la liste :

1. Balat Marcel ; 2. Baudis Léon ; 3. Bories Joseph ; 4. Boucard Henri ; 5. Bouysse Henri ; 6. Brisseau Alphonse ; 7. Bruel Gabriel ; 8. Clary Gabriel ; 9. Devèze Louis ; 10. Devèze Jules ; 11. Donadiou Basile ; 12. Douleau Denis ; 13. Douleau Gaston ; 14. Labard Maurice ; 15. Pons Paul ; 16. Rolles Constantin ; 17. Vaissières Henri ; 18. Vaissières Léon ; 19. Bousquet Elie ; 20. Pradines Albert ; 21. Bousquet Camille ; 22. Capit Marius ; 23. Capit Paul ; 24. Fau Antony ; 25. Flaujac Gabriel ; 26. Sol Antony ; 27. Violette Joseph ; 28. Colmettes Philippe ; 29. Masbou Louis ; 30. Violette Elie ; 31. Bonnet Léon ; 32. Pezet Basile ; 33. Albert Achille ; 34. Marty Jean ; 35. Marty Léopold ; 36. Bosc Auguste ; 37. Masbou Amand ; 38. Masbou Paul ; 39. Pissourailles Camille ; 40. Pissourailles Albert.

L'Orphéon de Cahors fait entendre le chœur « Patrie », vivement applaudi.

Au nom de la Municipalité, M. Bramel Maire, prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. BRAMEL

MESDAMES, MESSIEURS,

Mon cœur déborde de reconnaissance en voyant autour de moi une assemblée aussi nombreuse que choisie, accourue

de tous les points du Département pour rendre hommage à nos enfants de Cajarc morts pour la France ! Merci à M. le Secrétaire général qui, en l'absence de M. le Préfet, retenu à Cahors par une sérieuse indisposition, a bien voulu accepter la Présidence de cette fête émouvante patriotique. Merci à vous, Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés investis par le peuple des plus hautes fonctions, qui avec empressement avez répondu à l'appel du Maire de Cajarc et à celui de la Commission du Monument. Merci à M. Larnaudie, Conseiller Général, qui, retenu chez lui par la maladie, nous a fait tenir l'expression de ses regrets de ne pouvoir participer à l'hommage rendu à nos enfants ; merci à M. le Conseiller d'arrondissement et à MM. les maires qui ont bien voulu accepter notre invitation. Merci à vous aussi, Président de la Chorale, Maître Lacaze, gloire de notre Barreau de Cahors, d'avoir conduit ici une pléiade d'artistes des plus brillants, que nous aurions été heureux d'applaudir, dans toute autre circonstance. Merci à vous, Sociétaires des Artisans Réunis et de la Chorale, pour votre concours aussi spontané que généreux, et que l'on trouve associés à toutes les œuvres de charité. Merci enfin à vous tous, habitants de Cajarc ou originaires de notre cité, dont la générosité nous a permis d'ériger ce monument !

Et maintenant ma tâche devient plus douloureuse. A tous ces enfants de Cajarc morts pour la France, et dont la liste est, hélas ! bien longue, je dois citer et notre admiration et notre reconnaissance. Tâche qui serait au-dessus de mes forces, si je ne me sentais soutenu par l'affection que j'ai conservée de toutes leurs vertus. Ah ! certes, le poilu mort pour la France reçoit en tous lieux les hommages des foules recueillies. Devant la tombe du Soldat inconnu s'inclinent chaque jour les têtes les plus humbles et les têtes les plus puissantes du monde entier, et nous n'ajoutons rien à sa gloire. Mais notre cérémonie d'aujourd'hui revêt un caractère plus intime, tout à fait familial. Les morts de la guerre sont plus grands que les autres morts. Mais les morts de Cajarc sont nos enfants, ce sont nos morts. Et la petite Patrie entoure leur mémoire d'un culte plus tendre, plus maternel. Ce sont nos fils, ce sont nos époux, ce sont nos pères, ce sont nos frères. Ce sont ceux que nous aimons et qui nous aiment, dont nous avons vu avec émotion le départ et dont nous ne reverrons jamais le retour. La fleur de notre jeunesse, notre joie et notre force a été fauchée !

DISCOURS DE M. PONS

MESDAMES, MESSIEURS, M. le Maire nous a dit le respect, l'attachement que nous devons à la mémoire de nos morts...

Qu'on sacrifie ne soit pas inutile ! et que son sang soit le dernier versé. Oh ! mamans, parlez de nos morts à vos fils, faites-leur détester la guerre...

On devait désarmer ! Les Anglais coulent les flottes ennemies. Leur isolement leur paraît plus splendide. Ils croient ne rien risquer et les alliés laissent aux Allemands des cadres, des soldats, des mitrailleurs...

Qu'a-t-on fait contre ceux qui la guerre a enrichis ? Rien ! Au hasard, on en a meurtri certains et les autres, les gros, peuvent impunément nous éblouir...

Les prisonniers de droit commun, ceux qui attaquent les trains furent amnistiés. Pour ceux des nôtres qui avaient eu un instant de défaillance, qui avaient eu peur, qui avaient voulu d'abord vivre, on marchanda la grâce...

M. le secrétaire général constate dès l'abord combien la date du 4 septembre, choisie par la Municipalité pour cette inauguration, est heureuse.

Il rappelle ensuite avec quels sentiments sont partis nos soldats : aucun espoir de conquête, aucun esprit militariste ne les anime. Pour eux, comme pour leurs aînés de Valmy, il s'agit de sauver la Patrie en danger...

Des braves nous saluent les paroles de M. le secrétaire général. Aux applaudissements de la foule, les excellents chanteurs cadurciens font entendre l'ode à Gambetta.

En terminant, M. Pons, au nom du gouvernement de la République, apporte son tribut d'hommages aux enfants de Cajarc morts pour la France.

Après une nouvelle audition de l'Harmonie Figeacaise, l'excellente société musicale, M. Delmas, le distingué député du Lot, se lève à son tour pour saluer le souvenir de ses compagnons d'armes.

DISCOURS DE M. DELMAS

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS CAMARADES, Au moment où je me lève pour glorifier à mon tour les 40 enfants de Cajarc tombés pour la défense de la Patrie...

De 1914 à 1918, ces jeunes et intrépides Cajarclois se sont battus pour la France éternelle : ils sont morts pour elle, mais ils sont morts aussi pour la République et pour la liberté.

Actuellement encore c'est de vous que le pays attend son relèvement. C'est par le travail agricole que la France réparera en partie les maux dont elle souffre à l'heure présente.

Quant à nous, vivons avec nos morts. Souvenons-nous toujours, sans cesse, qu'ils sont tombés pour la grandeur de la France et de la République.

De chaleureux applaudissements ont interrompu à plusieurs reprises les paroles de M. Delmas, ainsi que la péroraison de son émouvant discours.

M. Delpont succède à la tribune à M. Delmas et l'actif député du Lot s'exprime en ces termes : DISCOURS DE M. DELPONT

Je m'incline à mon tour devant ce monument et devant cette pierre où sont inscrits les noms des enfants de Cajarc qui ont donné leur vie pour la défense de la Patrie.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Rien ne semblait pouvoir arrêter l'ennemi séculaire qui avait juré la perte et la destruction de la France.

C'est alors qu'à l'appel de la Patrie en danger vous êtes accourus et avez opposé le mur de vos poitrines contre les hordes sauvages de l'Allemagne.

Actuellement encore c'est de vous que le pays attend son relèvement. C'est par le travail agricole que la France réparera en partie les maux dont elle souffre à l'heure présente.

Quant à nous, vivons avec nos morts. Souvenons-nous toujours, sans cesse, qu'ils sont tombés pour la grandeur de la France et de la République.

De chaleureux applaudissements ont interrompu à plusieurs reprises les paroles de M. Delmas, ainsi que la péroraison de son émouvant discours.

M. Delpont succède à la tribune à M. Delmas et l'actif député du Lot s'exprime en ces termes : DISCOURS DE M. DELPONT

Je m'incline à mon tour devant ce monument et devant cette pierre où sont inscrits les noms des enfants de Cajarc qui ont donné leur vie pour la défense de la Patrie.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Actuellement encore c'est de vous que le pays attend son relèvement. C'est par le travail agricole que la France réparera en partie les maux dont elle souffre à l'heure présente.

Quant à nous, vivons avec nos morts. Souvenons-nous toujours, sans cesse, qu'ils sont tombés pour la grandeur de la France et de la République.

De chaleureux applaudissements ont interrompu à plusieurs reprises les paroles de M. Delmas, ainsi que la péroraison de son émouvant discours.

M. Delpont succède à la tribune à M. Delmas et l'actif député du Lot s'exprime en ces termes : DISCOURS DE M. DELPONT

Je m'incline à mon tour devant ce monument et devant cette pierre où sont inscrits les noms des enfants de Cajarc qui ont donné leur vie pour la défense de la Patrie.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Actuellement encore c'est de vous que le pays attend son relèvement. C'est par le travail agricole que la France réparera en partie les maux dont elle souffre à l'heure présente.

Quant à nous, vivons avec nos morts. Souvenons-nous toujours, sans cesse, qu'ils sont tombés pour la grandeur de la France et de la République.

De chaleureux applaudissements ont interrompu à plusieurs reprises les paroles de M. Delmas, ainsi que la péroraison de son émouvant discours.

M. Delpont succède à la tribune à M. Delmas et l'actif député du Lot s'exprime en ces termes : DISCOURS DE M. DELPONT

Je m'incline à mon tour devant ce monument et devant cette pierre où sont inscrits les noms des enfants de Cajarc qui ont donné leur vie pour la défense de la Patrie.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Actuellement encore c'est de vous que le pays attend son relèvement. C'est par le travail agricole que la France réparera en partie les maux dont elle souffre à l'heure présente.

Quant à nous, vivons avec nos morts. Souvenons-nous toujours, sans cesse, qu'ils sont tombés pour la grandeur de la France et de la République.

De chaleureux applaudissements ont interrompu à plusieurs reprises les paroles de M. Delmas, ainsi que la péroraison de son émouvant discours.

M. Delpont succède à la tribune à M. Delmas et l'actif député du Lot s'exprime en ces termes : DISCOURS DE M. DELPONT

Je m'incline à mon tour devant ce monument et devant cette pierre où sont inscrits les noms des enfants de Cajarc qui ont donné leur vie pour la défense de la Patrie.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

Quarante d'entre eux ne sont pas revenus, je m'incline avec émotion devant cette pierre et j'adresse aux familles de ces braves l'expression de mon admiration pour ces fiers soldats qu'elles pleurent et ne reverront plus jamais.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Marius MICHEL et Madame Marius MICHEL, Madame LAYAL, Monsieur le Chef de Musique Georges MICHEL, Ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Georges MICHEL

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve FAURIE, née RIGAL, et toute la famille ont la douleur de vous faire part de la mort de Monsieur Maxime FAURIE

REMERCIEMENTS

Madame Louis GARRIGUES, Madame et Monsieur RIGAL, professeur-adjoint au Lycée, M. Louis RIGAL et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de Monsieur Louis GARRIGUES

VENTE 25 SEPTEMBRE 1921

Etude de M^e MADELMONT notaire à Bretenoux (Lot). TERRES, PRÉS, BRUYÈRE, CHATAIGNERAIES Maison à Cornac (Lot)

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 5 Septembre 1921. La séance d'aujourd'hui est satisfaisante et bon nombre de valeurs enregistrent de nouvelles plus-values.

DÉPÊCHES

LA SANTÉ DE M. CLAVEILLE. — On dément la nouvelle de la mort de M. Claveille, ancien ministre des travaux publics, dont l'état de santé inspire au moins des inquiétudes.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES. — On pense que les Chambres reprendront leurs travaux le 18 octobre.

COMMUNIQUE TURC. — De Constantinople : Malgré la prise de Polatli, où jusqu'à ces derniers temps était établi le grand quartier général turc, les Grecs n'ont pas réussi à envelopper le flanc gauche de l'armée turque.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

LES TROUBLES DE HONGRIE. — De Budapest : Des combats sanglants ont eu lieu à Kismarsen, dans la première zone de la Hongrie occidentale, entre la population et les Communistes autrichiens.

BULLETIN DU « JOURNAL DU LOT » 31

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse PAR Jules MARY

— Comme tu dis cela ! Cet homme existe ! — Je n'en suis pas certaine, et ce que je viens de te dire, il se peut que ce soit un rêve de mon imagination.

« le grand honneur de porter son nom, c'est de vouloir bien lui donner la joie infinie de partager sa vie. » Elle montra cette lettre à Germaine, sans réfléchir que dans cette pauvre âme, toute d'impressions premières et fugitives, une pensée viendrait que Valérie peut-être, en tout cela, n'avait pas été poussée par son amitié pour sa nièce, par son désir de la sauver.

— On dit cela, et puis... — En veux-tu la preuve ? — Oui, oh ! oui... — Jure-moi d'abord que tu ne l'aimes plus. — Je te le jure. — C'est donc chez toi qu'une question d'amour-propre, d'orgueil ! — Peut-être... mais il y a quelque chose de plus haut, de meilleur... Je veux qu'une ancienne arrière-pensée ne ternisse le pur souvenir de ton dévouement.

aimes ? — Ai-je dit que j'aime quelqu'un ? dit Valérie, comme surprise. — Relis ta lettre. — J'ai beau la relire, j'exprime une crainte, voilà tout. — Oh ! tante, lorsqu'une femme comme toi craint d'aimer quelqu'un, c'est fini, il est trop tard, elle l'aime... Valérie devint pensive, toute grave : — Peut-être dis-tu vrai ! Mais le nom que Germaine lui demandait, elle ne le lui dit pas. Elle la garda précieusement, cette lettre, dans un but mystérieux. Elle la portait toujours sur elle, ne la quittant jamais.

ment pouvait-il deviner ces choses-là, lui dont la vie n'avait rien de commun avec Chantepleure, qui devait tout ignorer de ce qui s'y passait, de ce qui s'y disait ? On entendit, au même moment, des pas dans le sentier caillouteux, et le père Marie-Adèle parut. Il fut un peu surpris — cela se manifesta par un mouvement des épaules — de rencontrer son fils en tête-à-tête avec la jolie fille. Il ôta son chapeau de paille et salua. Mais au lieu de partir, ce qui eût été leur faire injure en leur faisant supposer qu'il pouvait les gêner, il resta. — Et maintenant, mademoiselle, je vous écoute, dit Jean. — Monsieur Berriat, répondit la tante, enhardie, malgré tout, par la présence de Marie-Adèle, c'est une explication que j'ai à vous donner — une explication délicate et au sujet de laquelle je vous supplie de ne pas me laisser parler trop longtemps, si vous m'avez devinée à demi-mot. Marie-Adèle et son fils se regardèrent. Evidemment, ils avaient compris. Pourtant, ils n'étaient pas sûrs. Il fallait que Valérie précisât, d'un mot encore. Le mot, ils ne le demandèrent point, mais leur indécision ne pouvait échapper à la tante. Celle-ci fut brave jusqu'au bout. — Il est certains personnes à l'estime et au respect desquelles j'attache un grand prix.

Marie-Adèle inclina la tête. Jean avait eu un éclair de joie dans les yeux. — Vous pouvez parler, dit le vieillard, nous avons compris. — L'autre jour, à l'église, pendant la messe, Jean me regardait. Je venais d'avoir à supporter, au moment où j'étais entrée, et alors que je montais à mon banc, des paroles de mépris et des insultes qui s'adressaient bien à moi et que, pourtant, je ne méritais pas... — Vous ne les méritiez pas, non, Valérie, dit Jean, il n'est pas possible que vous ayez fait ce qu'on dit... Il n'est pas possible que l'on vous ait surprise comme on le prétend... — Et si j'avais été surprise, Jean... — Je doutez, je doutez, dit-il avec vivacité. — J'ai deviné, dans vos yeux, quand vous vous tourniez vers moi, que déjà ces calomnies vous étaient connues. J'ai deviné que vous me disiez : « Moi, je ne crois rien, parce qu'il n'est pas possible, en dépit des apparences, que vous soyez coupable. » Est-ce bien cela, Jean ? Me suis-je trompée ? — Non, non, je le pensais, je le pense encore. — Merci, Jean. Lisez cette lettre, mon ami. Elle lui tendit la lettre de M. de Ménéstreau. Et quand il eut fini, sans lui laisser le temps de parler, d'interroger : — J'ai refusé, dit-elle, puisque je ne l'aime pas, puisque je ne l'ai jamais aimé. A suivre.

Ancien Cabinet dentaire **WILCKEN-GARBARINO**
CAHORS. — 69, Boulevard Gambetta (près de la Mairie)

Docteur AILLET S^r

De la Faculté de Médecine et de l'École dentaire Française de Paris
Médecin-dentiste du Lycée, de l'École normale de jeunes filles et de l'Hôpital militaire
Ancien chef du centre militaire d'appareillage dentaire de Toulouse.

Tous soins des dents et des maladies des gencives par les procédés et appareils scientifiques modernes. Asepsie et sécurité assurées.
Extractions des dents sans douleur avec anesthésie locale et générale.
Obturations émail et amalgames blancs; Dents à pivot; Aurifications; Couronnes d'or fin (coiffes); Bridges (Appareils fixes ou mobiles, sans plaque ni crochets, tout or fin, ou avec dents interchangeables).
Appareils caoutchouc et or, entièrement garantis.
Livraison des petits appareils et réparations dans la même journée.
Envois par poste.

Redressement et attention spéciale apportés aux déviations et irrégularités de position des dents des enfants et jusqu'à 20 ans.
De plus, à ce sujet, consultations à titre gratuit.
Depuis sa démobilitation, le Docteur AILLET reçoit lui-même tous les jours et sur rendez-vous.
Il établit pour chaque cas des prix raisonnables.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE Et son supplément illustré

Paraissant le samedi
La moins chère des grandes revues françaises.
La Revue Hebdomadaire publiera cet automne « L'Envoi à la France, récit du temps de la guerre » par Gabrielle d'Annunzio, et les douze leçons de M. Albert Thibaudet sur « Gustave Flaubert ».

Sommaire du numéro 36 du 3 Septembre 1921
D'André Hamvas, Les Etats de la nouvelle Europe : la question dynastique en Hongrie; Qui sera roi? — Jacques-Emile Blanche, Sur les routes de l'Alsace (I) (Muhouse : le Musée Moderne. Colmar : Mathias Grünwald et Martin Schongauer. L'architecture allemande moderne). — Robert Espujos, Un avion immobile dans l'air : Les progrès de l'aviation tuent-ils la guerre? (A propos des essais de l'hélicoptère Pescara à Barcelone). — Henri Joly, de l'Institut, Souvenirs universitaires (II). — Félicien Pascal, Les Paysans de Ferdinand Fabre (I). — Emile Henriot, Poésie : La promenade. — Martial-Piéchard, La dernière auberge (X) (fin).
Chroniques et Documents : Louis Latzarus : Chronique parisienne. Quand M. Briand partira, sera-ce pour Washington? — Georges Bergner : Les enfants de la vallée de la Thur. — D. Stroh : Les Sports. Terrains sportifs et cours d'air pour les enfants. La guerre des stades.

ABONNEMENTS

Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Trois mois, 15 fr. — Un mois, 5 fr.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.
Le numéro 1 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.
Plon, 8, rue Garancière, Paris.

LA NATURE

Ce numéro contient une étude sur les remarquables travaux de l'abbé Rousselet, professeur au Collège de France, relatifs à la phonétique expérimentale. Grâce à l'emploi d'ingénieux appareils de mesure et d'enregistreurs perfectionnés, le savant abbé a pu étudier graphiquement et analyser les éléments qui constituent le langage et il a créé ainsi une science nouvelle qui donne une aide puissante aux linguistes.
Dans le même numéro, M. Marti expose les grandes lignes d'une nouvelle méthode de sondage au moyen des ondes sonores, imaginée par lui et qui constitue pour le navigateur un auxiliaire nouveau et précieux. Notre marine qui la première, s'est efforcée de mettre au point cette méthode est à cet égard très en avance sur ses rivaux.
On lira aussi avec intérêt une étude de M. Bertin, sur les mœurs familiales des poissons de nos côtes, qui, en cette période de vacances, se prêtent si bien aux observations de tous; un article sur l'emploi des pieux en ciment armé pour les travaux à la mer, et une note sur les Pyramides d'Égypte vues du haut d'un avion.
Le Supplément très varié comme d'habitude contient de nombreuses informations et recettes, et l'explication de quelques trucs amusants de prestidigitations, faciles à répéter.

LA NATURE — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

pide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.
A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.
Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.
Pour plus amples renseignements et notamment pour les tarifs consulter les prospectus spéciaux et les affiches apposées dans les gares.

Extension du service des locations de places dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris.

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au Public que, pour la location des places dans les trains, elle a jugé utile d'étendre à un certain nombre de points de son réseau le régime primitivement restreint à quelques grandes gares.
Des tickets garde-place de 1^{re} et 3^e classe sont ainsi à la disposition des voyageurs dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris dans les gares de : Agen, Angers, Angoulême, Auray, Aurillac, Bordeaux-Bastide et Bordeaux-Saint-Jean, Bourges, Brive Cahors, Châteauroux, La Baule-Escoubac, La Bourboule, Le Croisic, Le Lioran, Le Mont-Dore, Le Poulignen, Libourne, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montluçon, Nantes, Orléans, Périgueux, Pornichet, Quimper, Quimper, Saint-Nazaire, Toulouse, Tours, Vannes, Vic-sur-Cère, Vierzon.

Pour tous renseignements notamment l'indication des trains dans lesquels la location peut être faite, s'adresser aux gares intéressées ou consulter l'Indicateur Chaix.

LE CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs en 1921
En vue de faciliter le transport, dans certaines régions, des ouvriers journaliers allant faire les travaux de la vendange, la Compagnie d'Orléans accorde cette année une réduction de 50% sur le prix des places de 3^e classe du Tarif général à ceux de ces ouvriers (1) se rendant, pour les vendanges, d'une quelconque de ses gares situées dans les départements ci-après à une autre de ses gares situées dans les mêmes départements :
Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Hérault, Gers, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher, Loiret, Indre-et-Loire.

Les Châteaux de la Loire en Automobile

Quatre circuits au départ de Tours (Place de la Gare) ; deux circuits au départ de Blois (Place Victor-Hugo), du 1^{er} mai au 9 octobre 1921.
En vue de permettre la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux des bords de la Loire, la Compagnie d'Orléans organise, les circuits ci-après :
A. — Tours, Loches, Chenonceaux, Amboise, Tours. Prix par place : 38 fr. Départ à 9 heures. Retour à 18 h. 45.
B. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours. Prix par place : 35 fr. Départ à 9 h. Retour vers 18 h. 30.
C. — Tours, Chenonceaux, Amboise, Tours. Prix par place : 25 francs. Départ à 13 heures. Retour vers 18 heures 30.
D. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours. Prix par place : 20 francs. Départ à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.

Au départ de Blois

I. — Blois, Cheverny Chambord, Blois. (Prix par place : 20 francs). Départ à 13 h. 15. Retour vers 17 h.
II. — Blois, Chambord, Cheverny, Chambord, Blois. (Prix par place : 28 francs). Départ à 13 h. 15. Retour vers 18 h. 45
Location des places : A la gare de Tours ; au Bureau spécial du Service automobile, 8, boulevard Béranger, Tours et 2, Place Victor-Hugo, Blois ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, au Bureau de Ville, 8, Rue de Londres, Paris, moyennant paiement de 1 franc par place.
Pour les jours de mise en marche, consulter les Gares et Bureaux désignés ci-dessus.

VOYAGES AU MAROC

1^{er} Par Bordeaux-Casablanca.
Billets directs simples des trois classes de Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Tours, Limoges et Gannat pour Casablanca et vice-versa, avec enregistrement direct des bagages des villes ci-dessus pour Casablanca.
Validité des billets simples, 15 jours.
Traversée en trois jours.
La Compagnie d'Orléans a ouvert à Casablanca, 4, rue de l'Horloge, une Agence officielle où l'on trouve des billets au départ de Bordeaux pour toutes destinations des grands réseaux français et où l'on enregistre directement les bagages pour les mêmes destinations.
2^o Par l'Espagne et Tanger.
C'est la voie offrant la plus courte traversée maritime (3 heures seulement entre Algésiras et Tanger avec services quotidiens).
Entre Paris et Algésiras, via Bordeaux-Madrid et vice-versa billets directs simples et d'aller et retour avec enregistrement direct des bagages.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser notamment à l'Administration Centrale de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, à son Agence, 16, Boulevard des Capucines et aux divers gares intéressées.

Service automobile de la Bourboule, le Mont-Dore, Besse.

Du 15 juin au 15 septembre :
Aller : La Bourboule départ 12 h. 45, Le Mont-Dore départ 13 h. 00, Murols arrivée 14 h. 05, Besse arrivée 14 h. 30.
Retour : Besse départ 16 h., Murols départ 16 h. 25, Le Mont-Dore arrivée 17 h. 30, La Bourboule arrivée 17 h. 45.
Prix par place et par voyage simple Du Mont-Dore aux localités ci-après :
Saint-Nectaire : 11 fr. 50, Murols : 10 fr. Besse : 13 fr. 50.
De la Bourboule aux localités ci-après :
Murols : 13 fr. Besse : 16 fr. 50.
Les places peuvent être retenues l'avance moyennant une taxe supplémentaire de 1 fr. par place en s'adressant au Bureau du Service Automobile à la Bourboule, au Mont-Dore ou à Saint-Nectaire.

SOLDATS morts pour la France transportés par le chemin de fer. 1 fr. 50 du corps et 1 franc d'accompagnement, par pers. ou corps au tarif de 25 centimes plus au kilomètre (Nord).
Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
- ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
- NEURASTHÉNIE — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical
Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »
Prix du flacon : 7 francs. — Prix du litre : 12 francs

NUCLEOSERUM GARNAL

Spécifique des maladies de la nutrition et des affections pulmonaires

Le NUCLEOSERUM GARNAL est une nouvelle médication reconstituante, à base de Nucleosine, qui agit en produisant une rénovation énergétique, un rajeunissement des tissus. Il est indiqué dans tous les cas de débilité, de faiblesse générale, dans tous les cas où les malades épuisés par une affection quelconque ont besoin d'un reconstituant énergétique.
Le NUCLEOSERUM GARNAL est, par conséquent, indiqué plus particulièrement dans les affections suivantes :

- Tuberculose -- Bronchites chroniques -- Pleurésies
- Asthme -- Emphysème --
- Anémie -- Neurasthénie -- Convalescences

Voici, brièvement résumés, les résultats obtenus au bout de dix à quinze jours de traitement avec le NUCLEOSERUM GARNAL :
Retour de l'Appétit. Augmentation du Poids. Augmentation des forces physiques et intellectuelles. Les malades se sentent rapidement plus forts, plus gais, leurs idées noires disparaissent, l'oppression et l'essoufflement cessent, les nuits deviennent bonnes.

Dans les affections pulmonaires

Bronchites chroniques. — Tuberculose, Bronchites, etc., on observe, indépendamment de ce qui a été signalé plus haut :
La cessation ou diminution très nette de la Toux.
Retour du sommeil.
Disparition des Sueurs nocturnes.
Amélioration des Crachats.

Mode d'emploi : Le NUCLEOSERUM GARNAL se prend à la dose de une cuillerée à bouche matin et soir, au commencement des deux principaux repas.
Prix du flacon : 9 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
INSTALLATION MODERNE
ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

